

DECISIONS DU CONSEIL DE L'ORDRE DU 19/01/08

Réuni en session ordinaire le 19 janvier 2008 à Yaoundé, le Conseil de l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun a pris les décisions individuelles et d'ordre général ci-après :

1. Demande d'inscription au Tableau de l'Ordre

Avis favorable aux demandes de :

- MOUKONG CHAFON GHOGOMU, diplômé de l'Université de Zaria au Nigéria
- ANDJONGO EPANDE Gerald Claude, diplômé de la Faculté de Médecine de Dakar
- POUEME NAMEGNI Rodrigue Simonet, diplômé de la Faculté de Médecine de Dakar
- NGONO EMA Patrick Jolly, diplômé de la Faculté de Médecine de Dakar
- YEPKA Joseph Achille, diplômé de la Faculté de Médecine de Dakar
- KWIN Hermine Flore, diplômée de la Faculté de Médecine de Dakar
- NDAM MAMA, diplômé de la Faculté de Médecine de Dakar

Demande refusée de :

YENKONG Abraham, pour présentation d'un diplôme non conforme.

2. Demande d'installation en clientèle privée

Avis favorable à la demande de Dr TAKAM Benoît, sous réserve de la présentation d'une assurance responsabilité civile professionnelle conforme.

3. Organisation du Congrès de l'AVA

- Prenant en compte la délibération de la 1^{ère} session du 18 janvier 2008 du Comité local d'organisation du Congrès de l'AVA prévu à Yaoundé en 2009 sous le parrainage du Chef de l'Etat, le Conseil a décidé du principe d'une demande d'audience à Monsieur le Premier

Ministre, Chef du Gouvernement, afin de rechercher le soutien approprié du Gouvernement dans l'organisation de cet événement international.

- Le Conseil a également appelé les Commissions spécialisées du comité local d'organisation à se mettre immédiatement au travail, conformément à la décision N° 315/MINEPIA/CAB du 26 Novembre 2007 portant création du Comité d'organisation du 4^{ème} Congrès Vétérinaire Africain. Pour ce faire, le Conseil exhorte la tutelle de bien vouloir écrire aux Ministres concernés, pour leur demander de désigner leurs membres prévus dans la Décision rappelée ci-dessus.
- Le Conseil a demandé à son Bureau, en liaison avec le Comité d'organisation du congrès, d'entrer immédiatement en relation avec les dirigeants de l'AVA, afin d'harmoniser les responsabilités de chaque partie dans le cadre de cette organisation.

4. Assemblée Générale ordinaire de l'Ordre

Préalablement envisagé pour le mois de février 2008, l'Assemblée Générale se tiendra, le 13 Mars 2008 à Yaoundé.

5. Tableau de l'Ordre

- Ayant constaté que le siège du représentant de la tutelle à la Chambre d'Appel, est resté vacant après le départ à la retraite du Dr TAKAM, le Conseil demande à la tutelle de bien vouloir désigner un autre représentant en remplacement du Dr TAKAM.
- Le Conseil décide que la présentation du Tableau de l'Ordre, destinée au public, devra pour une meilleure lisibilité, être faite par ordre alphabétique annexé des numéros chronologiques de chaque membre inscrit, avec indication de l'Ecole de formation et de l'année de sortie.

6. Autres décisions

- Statuant sur les conflits de site d'installation entre confrères, plus généralement sur les installations anarchiques et sur l'exercice illégal de la profession, le Conseil décide :
 - De préciser désormais dans les autorisations d'installation en clientèle privée que le site et les installations techniques doivent préalablement être approuvés par le responsable départemental du MINEPIA.
 - De demander à Dr KAMPE Pierre Roucel de se conformer sans délai à la décision du Conseil qui lui avait été notifiée le 10 septembre 2007, à propos de son installation sur un site contesté par Dr NGWASIRRI.
 - De mener une réflexion urgente pour la création d'une Brigade de l'Ordre, chargée de lutter contre les installations anarchiques de cabinets et dépôts pharmaceutiques vétérinaires, ainsi que contre l'exercice illégal de la profession.

- Le Conseil a décidé d'accorder une dotation forfaitaire de 100 000 FCFA (cent mille) au Dr ZAMBOU, chargé de communication du conseil National de l'Ordre pour amortir une partie de ses frais de téléphone, dans l'exercice de ses fonctions pour la période 2000-2007.
- Le Conseil a décidé de se réunir en session extraordinaire le 29 janvier 2008 à Yaoundé afin de se pencher sur la préparation de l'Assemblée Générale de l'Ordre, envisagée pour le 13 mars 2008. A cette occasion, le Conseil va poursuivre la préparation du Congrès AVA par l'examen du rapport de mission à Khartoum (SOUDAN) du Trésorier Général de l'Ordre, Président de la commission financière et de sponsorship.
- Suite au rapport de son Bureau au sujet de l'ouverture de l'Ecole des Sciences et Médecine Vétérinaires de Ngaoundéré, le conseil a décidé :
 - De commettre une mission sur le terrain conduite par le Dr MAIKANTI, membre suppléant du Conseil de l'Ordre installé en clientèle privée à Ngaoundéré.
 - De solliciter des audiences auprès de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Université de Ngaoundéré (Dr HAMADJODA ADJOUJI) avec pour objet, la prise en compte de l'offre de collaboration de l'ONVC dans la mise en place de la nouvelle Ecole.

Le Président du Conseil de l'Ordre

Dr MAKEK Maurice